

**OBJET :** Désignation des représentants de la Ville au sein des associations loi 1901 : Mission locale, Stade Sottevillais Cheminot club, Relais Accueil des gens du voyage, Résidence Saint-Joseph, Comité National d'Action Sociale, Association Médico-Sociale de Normandie

Vu les statuts des différentes associations : Mission locale, Stade Sottevillais Cheminot club, Relais Accueil des gens du voyage, Résidence Saint-Joseph, Comité National d'Action Sociale, Association Médico-Sociale de Normandie

Considérant qu'il convient de désigner un représentant de la Ville auprès de chacune de ces associations,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux désignations suivantes

Il vous est proposé de désigner les conseillers municipaux suivants :

Mission locale de l'agglomération rouennaise :

- Laurent CASSARD

Stade Sottevillais Cheminot club :

- Christophe DELAMARE
- Stéphane FERRAND

Relais accueil des gens du voyage :

- Adeline POLLET

Conseil de vie sociale de la résidence Saint Joseph :

- Cécile FRERET

Association Médico Sociale de Normandie :

- Niswat ABDOURAZAKOU

Comité National d'Action Sociale :

- Niswat ABDOURAZAKOU

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, , en décide ainsi.**

Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE

## NOTE EXPLICATIVE N°69

### OBJET :

Désignation des représentants de la Ville au sein des associations loi 1901 : Mission locale, Stade Sottevillais Cheminot club, Relais Accueil des gens du voyage, Résidence Saint-Joseph, Comité National d'Action Sociale, Association Médico-Sociale de Normandie

La Ville de Sotteville-lès-Rouen est dynamique du point de vue de sa vie associative.

La Ville y concourt, en assurant un financement au travers de subvention de fonctionnement.

Certaines associations prévoient dans leurs statuts la présence d'un ou plusieurs représentants de la Ville, qu'il convient de désigner au travers de la présente délibération.